

Image not found or type unknown



Conduite sous stupéfiant

Par **Twinette**, le **05/08/2019** à **12:13**

Bonjour je recherche quelques infos de procédure concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants .rn1: le policier a t'il l'obligation de me montrer que le test est positif et doit il le faire devant moi ? rn2: conduite au commissariat pour le 2eme test salivaire dois je signer une déposition ou quelquechose car a part la rétention de permis je n'ai rien signe est ce normal ? Je n'ai pas besoin de morale mais de conseil merci a tous pour vos réponse